

## **CANTON DE MELBOURNE**

## de zonage

Plan de zonage	
	ZONES
AG	Agricole Agro-forestière dynamique
RF RF	Agro-forestière  Récréo-forestière
R	Résidentielle Résidentielle différée
RS	Résidentielle destructurée Résidentielle-commerciale
Cld	Commerciale-industrielle  Commerciale-industrielle différée
IRd	Îlot résidentiel destructuré Espace vert
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire Publique
	CONTRAINTES
	Ligne de transport d'énergie  Gravière/sablière  Milieux humides
	Distance à respecter pour l'implantation de résidence par rapport aux établissements de production animale Lieu d'enfouissement sanitaire
<b>A</b>	Ancien dépotoir de déchets domestiques
	RÉSEAU ROUTIER  Autoroute  Route nationale pavée
	Route régionale pavée Route collectrice Route locale pavée
	Route locale non pavée Rue pavée Rue non pavée
	CORRIDOR VERT Piste cyclable
	HYDROGRAPHIE  Cours d'eau intermittent  Cours d'eau permanent  Lac/étang/rivière
	Limite municipale
	Cadastre Périmètre d'urbanisation
	<b>ZONES INONDABLES</b> Récurrence de 20 ans
	Récurrence de 100 ans
HORS DE L'USAGE A CE PLAN N'A AUCUN SOURCE DES DONNÉES (c) Gouvernement du Qué	
tous droits réservés	Brille des modifications
Réglement no	o. Entrée en vigueur Date
Ce plan fait partic in	ntégrante du règlement de zonage no. 2008-02
Authentifié ce jour	
Maire	
Directeur généra	al
	APPROUVÉ PAR :
VAL- SAIN	IT-
MRC DU FRAI Service de l'amén et de l'urban	Responsable du servic

0 250 500 750 1 000 Février 2012

Ali Ayachi,
Responsable du servic
d'urbanisme et Inspecteur
municipal de Melbourne

Plan no.

ME-ZON-01

**CANTON DE MELBOURNE** 

**ÉCHELLE 1 : 17 500**